Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

	12X	<u>ـــا ـــــات</u>	16X		20X			لـــــا	74 Y			28			نــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	222
								V								
	ument est film					.	22X				26X			30 X		
	Commentaires em is filmed at			hacked het	ow/											
1	Additional con						•	`	-611611	dac (b	criouiq	ucs) Ul	. 1a 11 V	iaisUil		
į	pas été filmées	•					Γ		Masthe Sénéri		ériodiq	1165) 4 4	e la liv	raison		
! ;	Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont						Caption of issue/ Titre de départ de la livraison									
1	within the text been omitted f Il se peut que c	rom filmi	ng/						•	age of e titre	issue/ de la liv	raison	1			
	Blank leaves ac	ided durir	ng restoratio	on may app							ler take en-tête (
	along interior i La reliure serré distorsion le lo	margin/ e peut ca	user de l'om	nbre ou de l			L		Cemp	rend u	n (des)		1			
	Relié avec d'au Tight binding :			r distortion			L				ontinue ex(es)/					
	Bound with ot		-				Γ	V .			paginati					
1 1	Coloured plate Planches et/ou			-			[\ / i			rint vari de de l'i		sion			
	Coloured ink (Encre de coule			-)		[hrougi						
1 1	Coloured map Cartes géograp		couleur				[_	detach détach						
	Cover title mis Le titre de cou	-	nanque					\ Z			oured, s rées, ta					
	Couverture res	staurée et,		ée					Pages	restau	ed and/e rées et/e	ou pell	liculée	S		
	Couverture en	_							Pages	endon	nmagées		: •			
	Covers damage									de cou						
П	Coloured cove	,								red pa	•					
signif	icantly change red below.			•	•			repro	duite, a mét	ou qu	i peuve ormale	nt exig	ger und	e modif	ication	า
may i	available for fi be bibliographi e images in the	cally uniq	jue, which n	nzy alter ar				lui a é exem	été po plaire	ssible o qui so	de se pront nt peut Jui peuv	ocurer être u	. Les	détails du poi	de cet int de v	
The I	nstitute has at	tempted t	o obtain the	e best origiı	nal			L'Inst	titut a	micro	filmé le	meille	eur ex	emplair	e au'il	

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 305. — La marée montante du liberalisme, 306. — Variétés canadiennes, 308. — Monsieur Lucien Brun, 310. — Lettre ouverte de Mgr l'Archevêque aux journaux de Montréal, 310. — A propos de franc-maçonnerie, 315. — Le Mormonisme, 315. — Petite histoire de l'Eglise, 315. — Calendrier, 320. — Memonto hebdomadaire, 320.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT LE MOIS DE JANVIER

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

· Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens apprennent de plus en plus à respecter l'autorité, surtout celle de Dieu, des parents et des maîtres chrétiens.

Résolution pratique: Nous examiner tous les jours sur ce point.

La marée montante du libéralisme

Est-il encore sur la terre un pays qui n'ait point été envahi par le libéralisme?

La pernicieuse erreur a pénétré dans les villages de l'Italie et de l'Espagne, qui semblaient le plus à l'abri de ses atteintes. Elle a gravi les sommets de ces montagnes du Valais, où vivait un peuple simple et heureux qui paraissait inacessible aux séductions des erreurs modernes.

Le Canada fut longtemps une terre privilégiée qui conserva intégralement la foi antique et les mœurs patriarcales de ses premiers colons. Mais aujourd'hui la contagion commune l'envahit de toutes parts.

Il y a quelques années, on a annoncé que les hautes loges avaient résolu de tourner leurs efforts contre le Canada et d'en attaquer l'esprit profondément chrétien par une vaste propagande libérale. A cette heure, les sectaires eux-mêmes peuvent être surpris de la rapidité de leurs succès: le libéralisme mugit comme une marée....une marée montante, qui menace de submerger la foi et les institutions anciennes sous ses flots impurs.

Depuis 30 ou 40 ans, les relations du Canada avec les États-Unis avaient amené un luxe et un confortable jusqu'alors inconnus. Une multitude de jeunes gens allaient dans la grande république et en revenaient avec des goûts de dépense, un étalage de toilettes, un amour du bien-être et une légèreté qui contrastaient avec la simplicité et l'austérité d'autrefois.

"C'était le commencement des douleurs," et le prélude de maux plus grands: l'affaiblissement de la vertu a toujours entraîné la diminution de la vérité.

En ces dernières années, le libéralisme, jusqu'alors professé par un petit nombre d'esprits qui ne trouvaient pas d'écho dans la masse du peuple, est devenu une erreur courante, presque à la mode. On l'a vu tout à coup prêché par une multitude de lettrés, journalistes, médecins, avocats, fonctionnaires. Il a rencontré des adeptes jusque dans le clergé. Une propagande active a porté l'erreur funeste dans toutes les paroisses du Canada et lui a suscité partout des partisans. Le pays s'est vu inondé par ses journaux, quelques-uns ouvertement déclarés contre l'Eglise et les traditions chrétiennes du Canada, le plus grand nombre affectant l'attachement à la religion et couvrant

leurs attaques perfides sous des critiques personnelles ou sous des revendications politiques et commerciales.

Quelques esprits optimistes niaient les progrès de la contagion: "Non, disaient-ils naïvement, le Canada français a toujours vécu et vivra toujours de la vie de l'Eglise catholique. La vieille France a pu être vaincue par la révolution; mais la Nouvelle France défic le libéralisme et toutes les erreurs du jour." Il a fallu les élections de 1896 pour ouvrir les yeux aux plus obstinés. Quelle stupeur, en effet, chez quelques-uns de nos amis! "Quoi! La province de Québec, jusqu'alors égale par la pureté et la ferveur de sa foi à la province romaine, est conquise par le libéralisme et conquise presque à son insu, par une altération insensible de son ancien esprit!"

Le mal est, nous le croyons, moindre que ne le feraient présumer au premier abord ces élections récentes. Mais ce serait, par contre, une étrange illusion que de ne pas s'inquiéter. Un vent de perversion soutfle partout. Partout il se rencontre des sectaires qui ont la plénitude de l'esprit libéral et qui se font ouvertement les apôtres du mensonge. Partout une multitude d'esprits tourbillonnent dans l'indécision, ne comprennent rien à la propagande libérale et à la résistance des bons, croyant à l'esprit de parti des uns et des autres, prêts à aller à droite ou à gauche selon les circonstances ou la faveur d'une pièce de monnaie, ou d'un verre de vin ou d'eau-de-vie, acquis d'avance aux semeurs de désordres.

Nous comparerions volontiers l'état du Canada à celui de la France dans les années qui ont précédé la grande révolution, ou à celui de l'Italie avant les usurpations piémontaises. Il y avait, en 1789 dans la nation française, et en 1859 dans le peuple italien, un ferment d'agitation et d'inquiétude, un travail profond, mais incompris, des sectes maçonniques, de vagues aspirations à un nouvel ordre de choses mal défini, des creurs répandues à profusion et cependant dissimulées, des illusions partagées à un degré ou à un autre par la multitude des gens honnêtes.

S'il s'était rencontré alors un homme d'une haute intelligence et d'un ardent amour de Dieu, un de ces hommes providentiels qui s'élèvent au-dessus des passions vulgaires et jugent les hommes et les choses selon les principes de la raison éternelle, un de ces puissants en œuvres et en paroles qui défont les trames ourdies par Satan et "réconcilient les cœurs des fils "avec la foi et les traditions des pères, ces nations auraient pu être retenues sur la pente où elles descendaient, et au lieu de tomber dans des abîmes, elles auraient remonté sur la montagne-sublime et glorieuse de la vie et des mœurs chrétiennes.

(A suivre)

Variétés canadiennes

L'oiseau-Mouche, dans l'un de ses derniers numéros, met ses lecteurs en garde contre un ouvrage canadien, paru récemment.

Ce volume a pour titre: "Variétés canadiennes."

L'auteur est un M. W. Larose, que nous n'avons pas l'honneur de connaître. Qu'importe! pour nous servir d'une expression que sa plume semble affectionner.

Quelques citations suffirent pour renseigner nos lecteurs sur cette nouvelle production.

"Qu'importe, écrit M. Larose, qu'en France, l'église et l'école ne servent plus de marchepied au trône."

Conclusion: l'école catholique et l'école neutre sont donc deux choses indifférentes.

"Qu'importe qu'on ait rendu les séminaristes participants de cet honneur — de porter les armes pour le salut du pays—."

Il s'agit ici de la loi scélérate qui oblige les séminaristes à suspendre leurs études théologiques, pour endosser la tunique du soldat et passer un certain temps à la caserne, qui n'est pass précisément un grand Séminaire.

"Qu'importe que la France entière ne se rallie pas à l'ingénieuse idée de fêter sans aucun à-propos et pour la première fois après quatorze cents ans, l'anniversaire du jour où Clovisaccepta le baptême parce qu'il avait gagné au jeu!"

Tel est le ton sur lequel M. Larose parle des fêtes de Reimscélébrées, il y a deux ans, par l'épiscopat français, en mémoire du 14e centenaire du baptême de la France, fêtes auxquelles la Nouvelle-France était représentée par l'Archevêque de Québcc. Son esprit et son cœur n'ont pu lui inspirer, sur pareil sujet, qu'un persifflage qui n'a pas même le mérite d'être spirituel.

Passons maintenant aux choses du Canada. Nous alions voir que l'esprit et le cœur de l'auteur restent au même diapason.

"La religion, qui devrait servir de fondement au bonheur des peuples, à côté d'un certain bien, nous a fait beaucoup de mal, eu égard à sa fausse application. Ce mal, j'ose le prétenare, pourrait s'aggraver indéfiniment, à moins d'un remède énergique et violent.

... A la religion orgueilleuse, intolérante, opposons la religion de l'humanité, de la douceur, de la confraternité... A la religion qui ruine sans merci la réputation, les biens, le bonheur d'un citoyen, pour le punir de ne s'être pas dépouillé de sa raison à première demande, opposons la religion du sens commun et de la charité." Etc.

Ce petit prône a une couleur qui ne nous dit rien qui vaille.

"On compte dans la province une vingtaine de séminaires savamment distribués pour le monopole de l'instruction."

Ceux qui connaissent la signification du mot monopole, savent. que l'instruction est le monopole de tout le monde dans la province de Québec.

"Diminuer le nombre des collèges classiques, ou en contrebalancer les effets par l'établissement de collèges commerciaux ou iudustriels. — Cependant, vous n'obtiendrez jamais cela avant d'avoir créé un ministère de l'instruction publique responsable, chose possible, mais pour le moment, aussi difficile que la prise de Sébastopol."

Des collèges commerciaux! Mais on commence déjà à crier

qu'il y en a trop.

Quant aux collèges classiques, personne n'est forcé d'y placer ses enfants.

D'ailleurs le fait qu'ils comptent tous des centaines d'élèves, est loin de prouver qu'il y a surabondance.

Notons encore que l'auteur des Variétés canadiennes souhaite la création d'un ministère de l'instruction publique et lui taille déjà de la besogne.

Nous endossons donc, sans réserves, les conclusions de l'Oiseau-Mouche.

"Dans les Variétés canadiennes, au milieu de beaucoup de bonnes pages, il y a encore d'autres choses que, pour tout l'or du Yukon, je ne voudrais pas signer. Mais les citations que j'ai faites suffisent à ce que je voulais. Elles me permettent de renseigner notre vénérable correspondant, et en outre, de dire aux libraires catholiques, aux autorités scolaires, aux parents chrétiens: "Voyez, et décidez vous-mêmes si vous pouvez, en sûreté de conscience, vendre ce volume, le distribuer comme livre de récompense aux élèves des écoles, le mettre entre les mains de vos enfants."

D. C.

M. Lucien Brun

Cet homme éminent par sa science du droit, son merveilleux talent, sa foi et son dévouement à l'Eglise, est décédé à Paris, en décembre, muni de tous les secours de la religion.

C'est sous la robe d'un tertiaire que l'illustre défunt a voulu reposer sur sa couche funèbre.

La mémoire de M. Lucien Brun était respectée, même par les adversaires les plus acharnés de ce champion de la cause catholique.

"L'homme que le Sénat vient de perdre, a dit M. Loublet, président du Sénat, était une de ces figures que n'oublient point ceux qui les ont vues passer. C'était un homme de foi, qui a déployé pendant toute sa vie une ardeur peu commune et un rare talent à la défense de ses convictions politiques et religieuses.

Si le parti républicain n'eut pas d'adversaire plus redoutable, il faut rendre cette justice à M. Lucien Brun que sa loyauté fut toujours parfaite, sa courtoisie accomplie, et que jamais il ne chercha par des habiletés, des réticences, des sous-entendus, à déguiser le but qu'il poursuivait et les moyens qu'il voulait employer pour l'atteindre.

Ce qu'on pouvait le plus admirer chez lui, ce n'était pas seulement le merveilleux talent avec lequel il discutait, mais aussi et surtout sa fidélité inébranlable à ses opinions politiques et religieuses...

Lettre ouverte de Mgr l'Archevêque Aux journaux de Montréal

Archevêché de Montréal, le 19 décembre 1898. Monsieur le Directeur,

Quelque temps après ma consécration épiscopale, presque tous les journalistes de Montréal, obéissant à un sentiment qui m'honorait certes autant qu'il leur faisait honneur à eux-mêmes, sont venus ensemble à l'archevêché, pour féliciter, dans mon humble personne, l'élu du Saint-Siège; mais surtout pour m'apporter l'assurance de leur soumission entière à toute direction épiscopale, que je croirais utile de donner en matière de foi, de mœurs et de discipline ecclésiastique.

Cette démarche, je l'ai dit dans le temps et j'aime à vous le répéter aujourd'hui, m'a profondément touché. Laissez-moi le redire aussi, j'y ai trouvé, dès la première heure, une source d'encouragement et de force, au milieu des appréhensions de toutes sortes que faisaient naître dans mon âme les lourdes responsabilités de l'épiscopat. Le Souverain Pontife n'a pas été moins impressionné par cette unanime et très rare manifestation de respect et d'obéissance envers l'autorité religieuse. Quand j'ai voulu laisser entre ses mains augustes une copie de votre éioquente adresse, Léon XIII en a demandé l'original, disant qu'il tenait à le garder en sa possession. Ces sentiments du Saint-Père vous sont du reste déjà connus. Avec une bienveillance vraiment paternelle, il a daigné vous les exprimer luimême, dans un document qui a été publié par plusieurs journaux de la France et du Canada.

Une année et plus s'est écoulée depuis cette échange d'estime et de confiance réciproque entre les journalistes de Montréal et leur nouvel archevêque.

Je puis me tromper; mais il me semble qu'interrogés au sujet des promesses de bon vouloir et de sympathie que je vous faisais alors, vous n'hésiteriez pas à reconnaître que dans l'exécution de ces promesses, j'ai fait preuve de la plus complète et de la plus constante fidélité. Dans tous les cas, ce m'est un agréable devoir de le dire ici publiquement, lorsque l'occasion s'est présentée pour moi de vous exprimer un désir, ou de vous faire quelques observations, j'ai toujours retrouvé en vous le même journaliste dévoué, le chrétien soumis, qui m'avait assuré de son respect et de sa déférence à l'égard des personnes préposées par l'Esprit-Saint au gouvernement de l'Eglise.

A ce témoignage, monsieur le directeur, doit encore s'ajouter non seulement l'expression de mes remerciements, mais aussi celle de mes espérances. Rien n'est plus puissant, en effet, pour le bien en tout ordre de choses, que le journalisme. Et si les publicistes, s'éclairant des lumières de la foi et s'inspirant de ses enseignements, se laissent ainsi volontiers diriger par l'auto-

rité religieuse chaque fois que les intérêts supérieurs des âmes et des mœurs sont en jeu, quels heureux résultats ne sommesnous pas en droit d'attendre!

Convaincu de l'absolue justesse de cette observation, c'est-àdire de l'heureuse influence infailliblement exercée par le jourinal recpectueux des saintes lois de l'Eglise et de la morale chrétienne, et par contre de l'influence néfaste non moins infailliblement exercée par le journal oublieux de ces mêmes lois; convaincu aussi de la permanence de vos bonnes dispositions, je viens aujourd'hui faire un pressant appel à votre esprit chrétien.

Ne soyez pas étonné, monsieur le directeur, si cet appel vous arrive par voie extraordinaire, sous forme non plus de communication privée, mais de lettre ouverte. Ce n'est point l'avertissement public qui suit la monition secrète restée inefficace.

Non! mais j'ai cru qu'il vous serait plus facile de vous conformer à la direction que le devoir me fait une obligation de vous donner, si mes observations étaient, en même temps, mises sous les yeux et des journalistes et des lecteurs.

Ces observations seront brèves, car ni leur gravité ni leur opportunité ne sauraient être mises en discussion.

Très souvent, monsieur le directeur, des pages entières de votre journal sont couvertes de gravures représentant quelque scène criminelle. Tout est là : l'assassin, ses complèces, la victime, le théâtre et les instruments du crime. Vos reporteurs ont aussi tout visité, ils ont interroge tour à tour le meurtrier, les témoins, les agents de la paix : et puis le minutieux compte-rendu de leurs enquêtes vient avec complaisance s'étaler au frontispice de votre publication. Inconsciemment, sans doute, on ira même jusqu'à encadrer quelquefois ces dessins et ces récits de commentaires qui ressemblent à des apologies.

Quelle pâture quotidienne pour des milliers de lecteurs de tout âge et de toute condition! Je tremble à la pensée des images que ces peintures et ces descriptions malsaines déposent et gravent peu à peu, si profondément dans l'esprit du peuple. En effet, il n'est rien de plus dégradant que le spectacie habituel du vice et la fréquentation des malfaiteurs. L'expérience le prouve, de nombreux jugements rendus par les tribunaux le démontrent : que de faits se presseraient de ce chef sous ma plume si j'entreprenais de les relater ici! Et sur ce point, les moralistes de tous

les temps et de tons les pays sont absolument d'accord avec les juges. L'honneur chrétien, d'ailleurs, ne repousse-t-il pas ces tristes exhibitions de la perversité humaine? La loi de l'Evangile enfin condamne énergiquement cette sorte de publicité retentissante, démoralisante, souverainement outrageante pour le Dieu très saint qui a créé l'homme à son image et à sa ressemblance.

Sans doute, monsieur le directeur, il ne vous est pas défendu de donner une certaine publicité aux crimes qui se commettent, cela peut être indifférent, utile quelquefois. Mais en pareille matière il est une réserve qui s'impose, des limites qu'il ne convient pas d'outrepasser. Annoncer le meurtre ou le suicide, accorder quelques lignes aux circonstances de temps, de lieux et de personnes, rechercher les motifs et les causes d'un acte si odieux pour en montrer la honte et l'ignominie, c'est l'exercice honnête d'une liberté que personne ne songe à vous contester. Mais aller au delà, revenir sans cesse sur les détails de la pire corruption, renchérir tous les jours sur les malsaines illustrations de la veille, n'est-ce pas la faire dégénérer la liberté en licence coupable? n'est-ce pas ravaler une des plus hautes et plus nobles professions, celle du journaliste catholique?

Vous bannirez donc à l'avenir, monsieur le directeur, des colonnes de votre journal toutes ces gravures et tous ces récits malfaisants. Vous craindrez d'amoindrir les caractères, d'énerver les âmes, de réveiller les mauvais instincts qui sommeillent au fond des cœurs. Vous craindrez de corrompre l'esprit d'un si grand nombre d'ouvriers, de jeunes gens, de jeunes filles, d'écoliers et d'enfants.

Je vous le demande au nom de vos plus chers intérêts; à quoi cela vous servira-t-il d'accumuler des bénifices en perdant les âmes? Je vous le demande au nom de l'honneur du pays, au nom surtout de la morale et de la religion. Je me hâte de l'ajouter, je vous en prie aussi au nom de ces pères et de ces mères de famille, qui sont venus me supplier d'élever la voix en faveur de l'innocence si gravement compromise de leurs enfants: je vous en prie, au nom de tant de citoyens qu'une telle publicité c'iense dans leur dignité d'homme et de chrétien.

Ah! je connais bien l'objection, l'unique objection sans doute, que l'on puisse opposer à mon appel et à mes prières; le lecteur aujourd'hui aime ces récits et ces gravures, il les demande, il les veut.

Raison de plus, monsieur le directeur, de les lui refuser absolument. Le mal est déjà assez grand; il ne faudrait pas l'augmenter, il faut l'arrêter. Autrement cette curiosité perverse deviendra de plus en plus insatiable; elle exigera bientôt des scandales éhontés.

Si un fils demandait du poison à son père, le lui donnerait-il? Ne donnez donc pas quotidiennement à vos lecteurs le poison dont ils ont faim! parce que déjà les mauvaises publications achèvent de pervertir chez eux tout sens moral.

Et puis, vous ne pouvez pas l'ignorer, ces récits journaliers des crimes, et ces gravures qui en sont l'illustration, finissent par faire sur l'esprit une impression effroyablement délétère. C'est une sorte de hantise, de suggestion, d'obsession qui en résulte. Viennent ensuite les grandes infortunes, les déceptions amères, la jalousie, la soif de l'or, les passions mauvaises, l'intempérance surtout, soudainement la conscience se trouble, elle s'aveugle. Les scènes criminelles trop souvent contemplées se matérialisent en quelque sorte devant les yeux du pauvre malheureux. Cela devient comme une provocation vivante, inéluctable. Le crime enfin se répète, avec les mêmes circonstances, avec les mêmes détails, dans les conditions mêmes où il avait été vu. C'est de l'histoire que je fais en ce moment. Et le premier coupable alors, n'est-ce pas l'écrivain, n'est-ce pas le journaliste!

Vous ne voudrez pas, monsieur le directeur, encourir une

semblable responsabilité.

J'en suis sûr, vous avez déjà pris la résolution d'opposer une digue efficace à cet envahissement de l'image dangereuse et de la chronique criminelle.

Cette résolution, je la bénis de tout mon œur, et tous les pères de famille, toutes les mères de famille, tous ceux qui ont souci de l'honneur du nom canadien et de la morale chrétienne, la béniront avec moi. Dieu lui-même vous en récompensera.

Bien que je n'adresse cette lettre qu'à La Presse et à La Patrie, la direction qu'elle donne regarde aussi tous les journaux quotidiens ou hebdomadaires de notre ville, et j'espère

que tous se feront un devoir de la suivre.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués. + PAUL, arch. de Montréal.

A propos de franc maçonnerie

L'allégresse des francs-maçons catholiques, Chevaliers de Pythias, Odd-Fellows et autres, a été de courte durée. Commenous le soupçonnions, le décret qui leur faisait la partie si belle est de pure invention. Interrogé à ce sujet, le délégué apostolique, Mgr Martinelli, a répondu qu'il n'avait entendu parler de rien.

Le Mormonisme

La plaie du Mormonisme ne cesse de préoccuper les Amécains, et il est probable qu'on réclamera avant longtemps l'intervention du Fédéral.

De leur côté, les Mormons ne resteut pas inactifs. C'est ainsi qu'ils viennent d'élire Brigham Roberts pour les représenter au Congrès. Ancien missionnaire du Mormonisme, habile controversiste, et l'époux de trois femmes, il est dans les meilleures conditions pour défendre énergiquement la cause de cette secte.

Les Américains ont certainement raison de combattre la plaie du Mormonisme, mais s'ils voulaient être logiques, ils feraient également la guerre à la plaie du divorce, qui est présque l'équivalente de la première. En définitive, dans un cas comme dans l'autre, il y a concubinage pur et simple. Le fait que la loi autorise le divorce ne change rien substantiellement.

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

448. De Constantinople, contre l'hé. ésie naissante d'Eutychès. 449. Brigandage d'Ephèsc.

De Chalcédoine, IVe œcuménique. Près de 600 évêques présidé par les légats de saint Léon, y condamnèrent de nouveau Nestorius et Eutychès. On y lut, aux acclamations unanimes des Pères, la lettre dogmatique de saint Léon à Flavien, nobilis de plane culestis epistola, comme dit Bossuet. Les légats du Pape et ensuite le Pape lui-même s'opposèrent énergiquement à la prétention de l'Eglise de Constantinople d'être la première après celle de Rome.

494. De Rome, où fut dressé un catalogue officiel des livres canoniques et apocryphes, et des Pères approuvés par l'Eglise.

Outre le Concile des Gaules de 429, de nombreux conciles provinciaux furent tenus dans cette partie de l'Eglise, pendant le 5e siècle. Ces conciles avaient pour objet de résoudre des difficultés locales, et donnèrent occasion à d'importants canons disciplinaires. Tels furent en particulier ceux de Riez en 439, le 1er d'Orange en 441: en 442, ceux de Vaison, de Bazas et d'Arles: d'Angres en 454, de Tours en 461.

Dans ce siècle, plusieurs conciles furent tenus à Rome et à Constantinople sur les questions du temps.

Discipline, culte, genre de vie.

Saint Augustin, un des pères de la vie religieuse, écrit aux religieuses d'un monastère dont sa sœur était supérieure, une lettre qui contient un corps de règles monastiques. Cette lettre est ce qu'on appelle la Règle da saint Augustin, que de nombreux Instituts ont embrassée depuis.

Au commencement du 5e siècle, Dieu donne à son Eglise de vrais phénomènes de la vie érémitique. Sainte Marie d'Egypte. qui expie dix-huit années de désordre par dix-huit années de pénitence: sainte Pélagie la pénitente, dont la vie fut également un prodige d'austérité.

Vers le milieu du 5e siècle, on admira saint Siméon le Stylite, qui passa 39 ans sur une colonne près d'Antioche, et saint Daaiel le Stylite, qui près de Constantinople, donna le même spectacle.

On rapporte au commencement du 5e siècle l'origine des Moines Acemètes, c'est-à-dire Veillants, ainsi nommés parce que les moines étaient divisés dans leurs monastères en plusieurs chœurs, qui se succédant les uns aux autres, entretenaient une psaimodie perpétuelle. Saint Alexandre leur fondateur mourut vers 430.

A cette époque, la vie monastique s'épanouissait avec tout son éclat dans les Gaules. On y vit s'élever une foule de monastères dont les plus célèbres furent celui de Lérins, fondé en 410 par saint Honorat d'Arles et qui devint une pépinière de saints; celui de saint Victor de Marseille fondé par Cassien; celui de l'île Barbe près de Lyon; ceux du Jura, fondés par les deux frères saint Romain et saint Lupicin, etc.

De nombreux canons disciplinaires furent faits dans les

conciles du 5e siècle: ces canons roulent sur les obligations et la conduite des clercs, des moines, l'administration des sacrements, les appels à Rome, etc.

Les Rogations furent établies à cette époque. On attribuccette pieuse institution à saint Mamert qui en 468 l'aurait introduite dans son église de Vienne, d'où elle se répandit peu à peu dans les diocèses voisins et devint bientôt, sous le nom de Litanic Gallicane, ou de petites Litanies, une pratique universelle de l'Eglise d'Occident.

Signalons plusieurs prescriptions liturgiques.

Le pape saint Zosime étendit à toutes les églises la faculté de bénir le cierge pascal.

Le pape saint Célestin établit l'Introît à la messe.

Le pape saint Symmaque prescrivit de réciter le Gloria inexcelsis tous les dimauches et fêtes de martyrs.

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

Saint Jean Chrysostôme, 347-407. Discours, Homélies, Traité du Sacerdoce, cet., véritable bouche d'or, il dispute la palme de l'éloquence aux plus illustres orateurs.

Rufin, prêtre d'Aquilée, mort en 410, traduisit le Periarchon d'Origène et l'histoire d'Eusèbe, et composa une Explication du Symbole.

Saint Jérôme, 340-420, s'immortalisa par ses travaux sur l'Ecriture et en particulier par la Traduction connue sous le nom de *Vulgate*. A composé d'importants ouvrages de *polémique* contre Rufin, Jovinien, Vigilancé.

L'Epiphane, 310-403, a composé contre les hérétiques un grand ouvrage qu'il a appelé *Panarium* on *Antidote* et l'*Ancorat* ou explication de la foi de l'Eglise.

Synésius. 370-414, poète chrétien.

Saint Gaudence de Bresce, 387-420, Discours.

Saint Augustin, 354-430, aucun Père n'a plus écrit et sur des matières aussi diverses. Il a combattu avec un zèle incomparable les Manichéens, les Donatistes, et surtout les Pélagiens. Il a exposé avec tant de netteté la doctrine de l'Eglise sur les matières controversées avec les Pélagiens qu'il a mérité le nom de docteur de la Grâce. Nous citerons parmi ses ouvrages: la Cité de Dieu, les Confessions: le livre des Rétractations; plus de 300 sermons et de 200 lettres dont beaucoup sont de véritables traités de dogme ou de morale.

Saint Paulin de Nole, 323 - 431. Lettres et poésies.

Nous citerons à la suite de Saint Paulin, né à Bordeaux, toute une pléiade d'écrivains qui en ce siècle illustrèrent l'Eglise des Gaules. Et d'abord l'ami intime de Saint Paulin, Sulpice Sévère, auteur de la Vie de Saint Martin et d'un abrégé de l'Histoire sacrée depuis la création jusqu'à l'an 400. Il mourut vers 410.

Cassien, né en Orient, mais mort à Marseille vers 433, célèbre par ses *Institutions* de la vie monastique et les *Conférences* où il raconte la vie, les exemples et les maximes des solitaires de l'Orient.

Saint Eucher de Lyon, mort vers 454.

Saint Hilaire d'Arles, mort en 449. Homélies.

Saint Prosper d'Aquitaine qui a combattu les Pélagiens et les semi-pélagiens. Son chef-d'œvre est le Poëme contre les Ingrats, composé en 431. On ignore la date de sa mort.

Saint Vincent de Lérins, vivant au milieu de ce scièle, élégant auteur du Commonitoire, ou avertissement contre les hérésies.

Claudien Mamert, mort en 474, écrivain et poète.

Saint Sidoine Apollinaire, 430-482, Lettres et poésies.

Salvien, de Marseille, mort vers 484, a écrit sur la *Providence*. On l'a appelé le Jérémie du 5e siècle.

L'Espagne fut illustrée au commencement du 5e siècle par Paul Crose, *historien*, et le poète Prudence.

Le 5e siècle vit composer plusieurs histoires ecclésiastiques. Celle de Socrate et de Lozomène, tous deux Novatiens. Elles comprennent l'histoire du 4e siècle et s'arrête en 440.

Philostorge, Arien, a composé une histoire de 320 à 425,

remplie de calomnies.

Théodoret, évêque de Cyr, a continué l'histoire d'Eusèbe de 324 à 429. Il a laissé aussi des commentaires, des sermons, des Lettres. Il mourut vers 458.

· Moïse de Chorène, historien, conduisit jusqu'en 441 son Histoire d'Arménie.

Saint Cyrille d'Alex. mort en 444, a composé 5 livres contre Nestorius, et d'autres ouvrages polémiques ou dogmatiques.

Saint Isidore de Péluse, mort vers 450; lettres nombreuses. Saint Pierre Chrysologue, 405-450, célèbre par ses sermons.

Vigile, évêque de Tapse, à la fin du 5e siècle. Des auteurs lui attribuent le symbole Quicumque.

Victor, évêque de Vite en Afrique, a composé une Histoire de la persécution des Vandales.

SUCCESSION DES EMPEREURS

ORIENT

A Arcade mort en 408 succède son fils âgé de 8 ans, Théodose II, esprit borné, caractère faible et inconstant. Heureusement que sa sœur Pulchérie, capable des grandes affaires, dit Bossuet, remédia par sa prudence et sa piété aux fautes de Théodose. Celui-ci étant mort en 449, Pulchérie, en donnant sa main à Marcien, capitaine renommé, le fit monter avec elle sur le siège impérial. Jusqu'à la fin du siècle on vit encore se succéder sur le trône d'Orient 4 empereurs. Léon Ier de Thrace qui succéda à Marcien en 454 et régna jusqu'en 474. Léon le Jeune lui succéda en février 474 et mourut au mois de novembre de la même année, il fut remplacé par Zénon. 474-491, dont le successeur fut Anastase le Silentiaire, 491-518.

OCCIDENT

L'empire penchait vers sa ruine: les barbares lui enlevaient une à une ses plus belles provinces. A Honorius succéda Valentinien III 423-455, puis en moins de vingt ans se succédèrent de vrais fantômes d'empereurs.

Pétronne Maxime 455. Avitus 455-456. Majorien, 457-461. Sévère III, 461-465. Anthemius 467-472. Olibrius et Glicerius 473. Julius-Nepos 473-472. Romulus Augustule 475-476. Sous ce dernier prince arriva la chute et la fin de l'empire d'Occident.

BARBARES

Les Goths, les Visigoths, les Vandales, les Huns, les Francs et les Bourguignons, etc., ravagent, tour à tour ou simultanément, l'empire romain et jettent sur ses ruines les fondements des royaumes modernes.

EVÉNEMENTS REMARQUABLES

403-404. Premier et 2e exil de Chrysostôme.

406. Invasion de Radogaise en Italie.

410. Prise et suc de Rome par Alaric.

412. Fondation du royaume des Bourguignons.

Vers l'an 420, *Pharamond*, fils de Marcomir, fonde à Trève le royaume des Francs que consolidèrent peu à peu ses successeurs, *Clodion le Chevelu*, *Mérovée* qui a donné son nom à la lère race de rois de France et *Childéric*.

438. Publication du Code Théodosien.

452. Aétius uni à Mérovée défait Attila, le fléau de Dieu, dans les plaines de Châlons-sur-Marne.

453. Attila se retire devant saint Léon et meurt en Pennonie.

455. Prise et sac de Rome par Genséric.

476. Odvacre, Roi des Hérules, s'empare de Rome et prend le titre de roi d'Italie.

482. L'empereur Zénon publie son *Hénotique* ou édit d'union. Il fait profession dans cet édit de recevoir le symbole de Nicée, condamne Nestorius et Eutychès, mais donne à entendre que le concile de Chalcédoine était digne d'anathème.

483. Théodoric, roi des Goths, s'empare de Ravenne, fait mourir Odoacre et prend le titre de roi d'Italie.

496. Bataille de *Tolbiac* entre les Francs et les Allemands. Clovis fait le vœu de se convertir s'il remporte la victoire. Vainqueur, en effet, il accomplit sa promesse. La veille de Noël de cette année 496, saint Rémi baptisa à Reims Clovis. 3.000 Francs reçurent le baptême avec leur roi. Le royaume très chrétien était fondé.

(A suivre)

Calendrier

8	DIM.	ь	1 après l'Epiph. Dim. dans l'oct. Kyr. du dim. Aux Vêp., ant.
9	Lundi Mardi	b	[non dbl., mém. de l'octave.
10	Mardi	h	į į
1)	Merc.	b	De l'octave privilégiée, semid.
12	Jeudi	Ъ	De l'octave privilégiée, semid.
13	Vend.	b	Octave de l'Epiphanie, dbl. privily.
14	Samd.	Ъ	Octave de l'Epiphanie, dbl. privily. S. Hilaire, évêque et docteur.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. Les Quarante-Heures auront lieu à St-Augustin, le 9; à St-Etienne, le 11; à la Pointe-aux-Trembles, le 12; au couvent de Sillery, le 14.